

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Département
des Alpes Maritimes****de la Commune de LA COLLE SUR LOUP**Arrondissement de
GRASSE

SEANCE DU 29 MARS 2019

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

N° 29.03.2019.26**Objet de la délibération :**
Budget Primitif 2019 du
Budget annexe
assainissement - Vote

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Bernard MION**, Maire.

PRÉSENTS :

M. MION – CIRIO - Mme CUBIZOLLES - M. BORIOSI - Mme MARINO - M. CHAUVIN - Mme MINEÏ - Mme RAUZY - Mme WALTER - M. LEMESSIER - Mme RAY - M. BERNARD - Mme MUIA - Mme TALAYRACH - Mme BILLOIS - Mme CHAQUET - M. BERTAUX - M. CHABROUX - Mme LABEL - Mme PRUNEAUX – M. GAUCHER – M. VERGES – M. HELY

PROCURATIONS :

M. DURAND pouvoir donné à M. MION
M. MONRAY pouvoir donné à Mme MINEÏ
M. STOJEBÀ pouvoir donné à M. CHAUVIN
M. THUBET pouvoir donné à M. CIRIO
M. LUCAS pouvoir donné à M. BORIOSI
Mme LAFFORGUE pouvoir donné à Mme PRUNEAUX

M. CIRIO est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Philippe CHAUVIN, Adjoint délégué aux finances, à la commande publique et à l'évaluation des politiques locales et syndicales

Après présentation du budget primitif 2018 du Service annexe de l'assainissement, **EXPOSE** à l'Assemblée que le montant total des recettes et dépenses :

- de la section de fonctionnement s'élève à 3 292 264.51€
- de la section d'investissement s'élève à 1 629 269.86€

Il est proposé au Conseil Municipal, de procéder au vote du Budget primitif 2019 du service annexe de l'assainissement par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement.

- Original.
 Expédition certifiée conforme à l'original.

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

Date de la convocation :
21 mars 2019

Certifié exécutoire compte tenu

De la date d'affichage :

De la date de transmission et de réception en Sous-Préfecture :

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

AR PREFECTURE

006-210600441-20190329-2903201926-DE

Recu le 04/04/2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote,

- **VOTE le budget primitif 2019 du service annexe de l'assainissement,**
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

Et arrêté aux montants suivants :

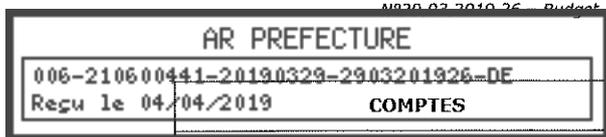
FONCTIONNEMENT

COMPTES	VOTE	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST.
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	320 000.00	23	0	6
012 CHARGES DE PERSONNEL	50 000.00	23	0	6
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 330 000.00	23	0	6
66 CHARGES FINANCIERES	2 984.00	23	0	6
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000.00	23	0	6
023 VIRT A LA SECTION INVESTISSEMENT	1 443 768.44	23	0	6
042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	45 212.07	23	0	6
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 292 264.51	23	0	6

COMPTES	VOTE	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST.
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
70 VENTE PRODUITS - PRESTATIONS	1 125 000.00€	23	0	6
042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	5 841.00€	23	0	6
R002 RESULTAT REPORTE	2 161 423.51€	23	0	6
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 292 264.51€	23	0	6

INVESTISSEMENT

COMPTES	VOTE	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST.
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	5 631.18€	23	0	6
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000.00€	23	0	6
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 392 508.33€	23	0	6
020 DEPENSES IMPREVUES	70 000.00€	23	0	6
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	5 841.00€	23	0	6
R001 RESULTAT REPORTE N-1	82 959.37€	23	0	6
RESTES A REALISER N-1	57 329.98€	23	0	6
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 629 269.86€	230	0	6



		VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
10 DOTATIONS ET RESERVES	140 289.35€	23	0	6
021 VIRT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 443 768.44€	23	0	6
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	45 212.07€	23	0	6
R001 RESULTAT REPORTE	0€	23	0	6
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 629 269.86€	23	0	6

Ce à LA MAJORITE des membres présents et représentés :

- Ont pris part au vote : 29 (dont 6 par pouvoir)

Pour les dépenses de fonctionnement :

- Ont voté pour : 23
 - Ont voté contre : 0
 - Se sont abstenus : 6 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL-
 Mme LAFFORGE (par pouvoir)-M. GAUCHER-
 M. VERGES

Pour les recettes de fonctionnement :

- Ont voté pour : 23
 - Ont voté contre : 0
 - Se sont abstenus : 6 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL-
 Mme LAFFORGE (par pouvoir)-M. GAUCHER-
 M. VERGES

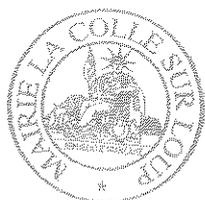
Pour les dépenses d'investissement :

- Ont voté pour : 23
 - Ont voté contre : 0
 - Se sont abstenus : 6 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL-
 Mme LAFFORGUE (par pouvoir)-M. GAUCHER-
 M.VERGES

Pour les recettes d'investissement :

- Ont voté pour : 23
 - Ont voté contre : 0
 - Se sont abstenus : 6 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL-
 Mme LAFFORGUE (par pouvoir)-M. GAUCHER-
 M.VERGES

Ainsi délibéré à La Colle-sur-Loup les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.



Le Maire,

Jean-Bernard MION

Jean-Bernard Mion